**RAPPORT MORAL**

**Assemblée générale ordinaire du comité départemental de cyclotourisme de l’Ardèche CRUAS le vendredi 14 novembre 2014**

Ce rapport revêt un caractère tout particulier ; en effet il est le dernier d’une série de neuf années passées à la tête du comité.

C’est dans des conditions bien singulières- que certains d’entres-vous connaissent-, qu’en avril 2006 une équipe restreinte et moi-même ont bien voulu poursuivre l’activité du comité. Celui-ci était au plus mal :un président démissionnaire après vingt ans d’exercice ,un dépôt de bilan,9000 euros de déficit et deux salariés et demi licenciés, une contribution financière demandée à tous les licenciés à participer à hauteur de 1 euro au remboursement des frais engagés par le président démissionnaire.

Il a fallu reconstruire ; cela n’a pas été simple ; regagner la confiance de vous tous, éponger un déficit ; construire à nouveau une légitimité et une crédibilité auprès de vous clubs, licenciés mais aussi auprès de la ligue , de la fédération et des pouvoirs publics .

**Rien n’est gagné d’avance, rien n’est acquis définitivement**

Aujourd’hui ce n’est pas à moi à juger du travail accompli- bien qu’inachevé- mais vous licenciés, bénévoles, partenaires institutionnels.

Permettez-moi seulement d’adresser ma profonde reconnaissance à **vous** **mes amis élus du comité** qui m’ont accompagné et soutenu dans les missions, la mienne en particulier *je vous demande de les applaudir.*

Je ne peux passer sous silence la reconnaissance que je porte à mon épouse qui a durant toutes ces années supporté mes nombreuses absences répondu aux nombreux appels téléphoniques saisi et gérer bien de l’administratif et surtout respecté mon engagement associatif. J’associe aussi à ce mérite celui des compagnes des élus au comité.

Parmi vos élus il y a un ami vers lequel je me tourne : Philippe. Cela fait maintenant plus de 26 ans qu’il met son engagement au service du cyclotouriste ardéchois et de son club le CTAV *qu’il reçoit de votre part les applaudissements chaleureux qu’il mérite*

Contrairement à un travail professionnel où la satisfaction n’est pas toujours au rendez-vous dans l’engagement de responsable bénévole **la satisfaction est pleine et** **entière :** se sentir utile dans le créneau choisi, surtout s’il l’est dans le domaine du loisir sportif

Je suis confiant quant à l’avenir même si le bénévolat n’est plus ce qu’il était .Je ne quitte par pour autant le comité ( à moins que vous en décidiez autrement) ; je resterai encore quelques temps pour aider, accompagner et soutenir les nouvelles bonnes volontés.

Je cesserai mes fonctions à la date anniversaire de celles-ci c'est-à-dire en avril 2015.

Je vous remercie pour votre écoute attentive

 Jean Marie ROBERT